

Plate forme élévatrice de personnel (PEMP) 1B



Objectif

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des PEMP dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité

Réglementation

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des appareils de levage de charges ou de personnes

Recommandation R386 CARSAT / ED 904 INRS

"la conduite des équipements de travail mobile automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire [...]."

Public

Tout personnel de l'entreprise destiné à utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Maîtrise des consignes orales et écrites en français des participants
- Fourniture de chaussures de sécurité et d'un casque normé industrie pour la partie pratique
- Fourniture d'une ceinture de maintien ou d'un harnais, d'une longe et de connecteurs normés pour la partie pratique

Durée

Attestation de formation de conduite

2 jours (personnel débutant)

1 jour (personnel expérimenté)

CACES

3 jours (2 jours de formation + 1jour de test)

en formation initiale

2 jours (1jour de formation + 1jour de test) en recyclage

Programme

Théorie

- Éléments de réglementation & responsabilités
- Description des principaux organes & dispositifs de sécurité
- L'analyse des risques avant le travail
- Les vérifications journalières avant la mise en service
- La vérification de l'adéquation machine / travail à réaliser (plaques signalétiques de capacité, abaques...)
- Le balisage et rôle du surveillant de manœuvre

Pratique

- Les opérations de début et de fin de poste
- Exercices de circulation
- Apprentissage des manœuvres à différentes hauteurs
- La combinaison des mouvements.
- Entraînement à la précision des manœuvres
- Entraînement aux gestes de commandement
- Les manœuvres de secours et dépannage

Groupe

6 participants maximum

Les + de SECOURISK

- Formateur CACES intervenant spécialisé dans la conduite des différents engins de manutention.
- Notre Centre de formation dispose d'un N° de déclaration d'organisme de formation qui permet une prise en charge de certaines formations par les Organismes Collecteurs Paritaires Agréés (OPCA).

Contact

- **Téléphone : 04 50 17 34 63**
- **Mail : info@secourisk.fr**

Tarif

Nous consulter.